



PRÉCIS  
LISTE  
DE POINTS  
À VÉRIFIER

GUIDE PRATIQUE  
DE MESURE  
DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La liste suivante de points à vérifier couvre les trois principaux axes du Précis :

- Principes statistiques de l'analyse du développement humain
- Quelques éléments de mesure du développement humain
- Sensibiliser au changement grâce aux données sur le développement humain

Cette liste de points à vérifier constitue un récapitulatif auquel peuvent se référer rapidement les équipes qui procèdent à une analyse du développement humain.

## CHAPITRE 1

### Collecte des données

- L'équipe des RDH a-t-elle contacté l'organisation statistique nationale ou d'autres bureaux statistiques du pays/de la région ?
- Les membres concernés de ces organismes font-ils partie de l'équipe d'analyse ?
- Le processus dispose-t-il d'un budget, de ressources humaines et d'un calendrier adéquats ?
- L'équipe sélectionnée dispose-t-elle les compétences statistiques nécessaires ?
- Un groupe consultatif pour les statistiques a-t-il été constitué pour donner des orientations techniques à l'équipe du RDH ?
- Des examens de la statistique par les pairs sont-ils menés ?
- L'équipe a-t-elle envisagé de s'appuyer sur l'expérience d'autres pays ?

Si l'équipe utilise des sources de données préexistantes :

- L'équipe s'est-elle référé aux métadonnées de l'ensemble de données ?
- Les réponses sont-elles minutieusement codifiées ?
- La fréquence, l'échelle, les unités de dénombrement, le processus de sélection et la couverture des données sont-elles connues ?
- La méthode de collecte des données et le niveau auquel cette collecte est effectuée sont-ils clairement définis ?
- L'équipe a-t-elle tenu compte des éventuels biais de collecte/de dénombrement des données ? Ces biais ont-ils été expliqués ?
- Le pays considéré a-t-il récemment procédé à un recensement ? Les résultats de ce recensement ont-ils été utilisés ?
- Les différences entre les statistiques et les indicateurs calculés par les sources nationales et internationales ont-elles été expliquées ?
- Si l'équipe effectue des comparaisons intertemporelles, s'est-elle assurée de la comparabilité des données ?
- Si l'équipe utilise des cartes de la pauvreté établies sur la base d'estimations, a-t-elle consulté des experts ? A-t-elle pris les dispositions nécessaires pour s'assurer de la comparabilité des données entre les différentes sources ?
- L'équipe s'est-elle efforcée, tout au long du processus, de prôner une méthode plus transparente pour la collecte des données, une amélioration de la documentation et une harmonisation des normes entre les organismes de collecte des données ?

Si l'équipe collecte ses propres données pour le rapport :

- Les experts de la statistique qui sont membres de l'équipe ont-ils épuisé toutes les sources de données préexistantes ?
- Les objectifs définis pour la collecte des données sont-ils clairement définis ?
- Les raisons ont-elles été communiquées à l'équipe/l'organisme de collecte des données et aux bureaux statistiques nationaux ?
- En fonction du type de données, la méthode mise en œuvre a-t-elle été expliquée dans le rapport ?
- En fonction du type de données, des mises en garde ont-elles été formulées concernant les résultats ?

### **Analyse et interprétation des données**

- L'équipe a-t-elle utilisé différentes méthodes qualitatives et quantitatives pour donner une orientation et étayer le rapport ?
- Si l'équipe recourt à des méthodes économétriques, a-t-elle fait appel à des chercheurs formés à ces techniques ?
- Les sources d'erreurs ont-elles été prises en compte/explicites clairement ?
- L'équipe s'est-elle assurée que les corrélations ne sont pas interprétées comme des relations de cause à effet ?
- Les données et leur analyse mettent-elles en lumière des problèmes ayant trait à des catégories de population souffrant d'exclusion économique, politique ou sociale ?

### **Élaboration d'indicateurs composites**

Un modèle théorique a-t-il été conçu pour l'élaboration de nouveaux indicateurs composites ?

- La finalité d'un indicateur composite a-t-elle été clairement définie ?
- Les composantes des indicateurs sont-elles bien définies, pertinentes et accessibles ?
- Les interactions entre les composantes des indicateurs ont-elles été analysées ?
- La méthode de pondération et d'agrégation a-t-elle été correctement expliquée ?
- Des analyses de sensibilité et d'incertitude ont-elles été réalisées ?
- Les composantes d'indicateurs composites ont-elles fait l'objet d'une discussion et d'une analyse ?
- L'équipe recourt-elle à des indicateurs composites pour susciter une discussion et attirer l'attention du public ?

### **Désagrégation des données**

- Lorsque la disponibilité de données fiables le permet, les données sont-elles désagrégées en fonction du genre et d'autres paramètres de l'exclusion ?
- Les données sur lesquelles reposent les indicateurs désagrégés sont-elles représentatives du sous-groupe qu'elles décrivent ?
- La comparaison spatiale des statistiques désagrégées est-elle possible ? Dans l'affirmative, a-t-elle été effectuée ?
- La comparaison temporelle des statistiques désagrégées est-elle possible ? Dans l'affirmative, a-t-elle été effectuée ?
- La nécessité de données plus désagrégées et de recherches plus vastes a-t-elle été reconnue et prise en compte en tant que recommandation ?

# CHAPITRE 2

## Utilisation de l'IDH

- Les relations entre les indicateurs des OMD et les aspects plus larges du développement humain sont-elles explorées ?
- L'IDH est-il utilisé correctement pour étayer une analyse plus large du développement humain ?
- Le chapitre reconnaît-il les limites de l'IDH ?
- Si l'IDH a été adapté au contexte local, les motivations et le cadre théorique sous-tendant ce travail ont-ils été définis ?

## Mesure de la pauvreté multidimensionnelle

- L'ensemble des données et des indicateurs a-t-il été pris en compte afin de permettre une analyse multidimensionnelle de la pauvreté allant au-delà de la pauvreté monétaire ?
- Les données et l'analyse s'intéressent-elles aux seuils de pauvreté pertinents à l'échelon national, aux différences et aux tendances de la pauvreté transitoire et chronique, ainsi qu'au risque et à la vulnérabilité au fil du temps ?
- Le recours à des évaluations participatives de la pauvreté a-t-il été envisagé ?
- Le calcul de l'IPH a-t-il été envisagé dans le cadre d'une analyse plus large de la pauvreté multidimensionnelle, comprenant une discussion sur les limites de l'IPH ?

## Utilisation des données et des analyses économiques

- Le chapitre étudie-t-il les liens entre le développement humain et les différents scénarios de croissance économique ?
- La cohérence de la politique budgétaire et monétaire avec les objectifs de développement humain a-t-elle été analysée ?
- Les données sur le secteur informel ont-elles été étudiées et les éventuelles limites ont-elles été examinées ?
- Ce chapitre utilise-t-il le coefficient de Gini, les ratios par quintiles ou déciles et d'autres données pour explorer les inégalités de revenu ?
- Des données ont-elles été utilisées pour l'analyse des conséquences de la politique économique régionale et mondiale sur le développement humain ?

## Intégration systématique des données et des analyses sexospécifiques

- L'équipe comprend-elle des personnes ayant une expérience des questions et des données relatives au genre ?
- Des techniques sensibles au genre ont-elles été utilisées pour la collecte des données ?
- Dans le RDH, les données sont-elles désagrégées en fonction du genre et d'autres paramètres de l'exclusion ?
- Des données désagrégées par genre et d'autres données ont-elles été utilisées pour l'analyse des causes sous-jacentes des inégalités entre les sexes, ainsi que de l'impact de ces inégalités sur les femmes et les hommes, et sur la société dans son ensemble ?

- Le cas échéant, des données relatives à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et au Programme d'action de Beijing ont-elles été prises en compte ?
- Les données sexospécifiques sur la violence ont-elles été analysées et leurs limites ont-elles été prises en compte ?
- Les données relatives à l'emploi, aux discriminations salariales, à l'économie domestique, à l'utilisation du temps, aux schémas de consommation, à la propriété d'actifs et au *gender budgeting* ont-elles été prises en compte ?
- L'ISDH et l'IPF ont-ils étayé l'analyse et leurs limites ont-elles été évoquées ?
- Des données ont-elles été utilisées pour justifier des recommandations particulières concernant le traitement de la question du genre ?

### **Intégration systématique des données et des analyses environnementales**

- L'équipe comprend-elle des personnes ayant une expérience des questions et des données relatives à l'environnement ?
- Des données ont-elles été utilisées pour explorer les liens spécifiques entre le développement humain, les inégalités et l'environnement dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la croissance économique, l'emploi, les moyens de subsistance, le genre et la sécurité ?
- Des données ont-elles été utilisées pour les tendances et les projections intégrant les chocs climatiques et autres catastrophes naturelles, ainsi que leur impact sur les moyens de subsistance et les stratégies déployées pour y faire face ?
- Ce rapport analyse-t-il les conséquences à long terme de ces stratégies sur les avancées du développement humain ?
- Le chapitre utilise-t-il des indices environnementaux et en analyse-t-il les limites ?
- Des données ont-elles été utilisées pour les recommandations visant spécifiquement à remédier aux problèmes environnementaux ?

### **Mesure d'autres dimensions du développement humain**

Un ensemble complet de données quantitatives et qualitatives a-t-il été utilisé pour l'exploration des causes premières et des conséquences transversales du VIH/sida, ainsi que les options permettant de faire face à cette pandémie ?

- Un ensemble complet de données a-t-il été utilisé pour l'évaluation des thèmes transversaux tels que la sécurité humaine ?
- Un ensemble complet d'indicateurs de la gouvernance a-t-il été utilisé pour couvrir des sujets tels que le droit à la parole de la société civile et la participation/responsabilisation, la stabilité politique, les droits de l'homme, la primauté du droit, la lutte contre la corruption et la qualité de la réglementation, l'efficacité des pouvoirs publics, la qualité du service public, la planification de la politique et sa mise en œuvre ?

## CHAPITRE 3

### Promouvoir le changement grâce à la mesure du développement humain

- Les liens entre les données sur le développement humain et la sensibilisation à ces dernières, leur diffusion et leur communication ont-ils été pris en compte tout au long de l'élaboration du rapport, et notamment dès la phase de préparation ?
- Les ressources financières et les compétences mobilisées ont-elles été suffisantes pour soutenir les efforts de sensibilisation à court, moyen et long termes ?
- Des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation sont-elles prévues pour tous les partenaires ?
- Les informations et les analyses sont-elles présentées de manière efficace dans le rapport (association de données quantitatives et qualitatives pour illustrer la dimension humaine des enjeux ; prise en compte de la représentativité des données, des écarts-types, de la précision et de la causalité ; sélection appropriée de cartes, diagrammes, graphiques et tableaux) ?
- Les données sur le développement humain sont-elles utilisées de manière à promouvoir le lancement, la phase qui suit le lancement et les stratégies de diffusion ?
- Les spécialistes des données travaillent-ils en collaboration avec les chargés de communication à la préparation des messages essentiels et des dossiers de presse ?
- Les membres de l'équipe sont-ils formés pour traiter des enjeux et des questions politiquement sensibles ?
- Des initiatives à plus long terme concernant les données sur le développement, la sensibilisation, la diffusion et la communication (notamment la construction et l'actualisation de sites Internet, de bases de données, de réseaux de développement humain et le soutien à des programmes de cours sur le développement humain) ont-elles été prévues ?
- D'autres idées créatives pour la sensibilisation ont-elles été prises en compte (notamment la publication distincte d'études de fond et de données non intégrées dans le RDH ; des documents de synthèse politiques destinés aux partenaires nationaux et régionaux ; des résumés simples des messages clés, y compris pour les jeunes ; des pièces de théâtre, des « caravanes » itinérantes, des programmes télévisés ou radiodiffusés, des vidéos et des affiches ciblant le grand public) ?
- Le processus du RDH favorise-t-il la promotion d'une meilleure mesure du développement humain ?
- Dispose-t-on de l'organisation et les ressources nécessaires au repérage et à l'évaluation de l'impact des données du rapport et leur diffusion ?